

Communiqué de presse

Saint-Denis, le 22 octobre 2019

Restons mobilisés pour lutter contre l'épidémie de dengue

22 cas de dengue ont été confirmés du 7 au 13 octobre 2019. Bien que l'épidémie reste stabilisée à un niveau modéré, la circulation de la dengue se poursuit sur le territoire. Une dispersion du virus est observée sur l'île, plus de la moitié des communes de l'île est concernée. En cette fin d'hiver austral, le virus persiste, ce qui laisse présager une reprise épidémique au cours de l'été. Dans ce contexte, les autorités sanitaires rappellent, à l'ensemble des acteurs et de la population, l'importance de poursuivre leur mobilisation pour lutter et agir contre la dengue.

Situation épidémiologique au 22 octobre 2019

(données de la Cire OI, Santé Publique France)

Le nombre de cas de dengue déclarés se stabilise. Toutefois, une dispersion du virus est observée : **18 communes** de l'île sont concernées par une circulation active du virus.

La majorité des cas recensés se situent dans les communes suivantes :

- le Sud : Saint-Pierre, Le Tampon, Saint-Louis et Petite Ile
- l'Ouest : Saint-Paul, Le Port, Saint-Leu et La Possession
- le nord : Saint-Denis
- l'est : Saint-Benoît

DEPUIS LE DEBUT DE L'EPIDEMIE

- **Plus de 24 800 cas autochtones confirmés** (soit **18 008 cas** depuis le 01/01/2019)
- **772 hospitalisations** (dont **617 hospitalisations** depuis le 01/01/2019)
- **2 396 passages aux urgences** (dont **1 921 passages aux urgences** depuis le 01/01/2019)
- **20 décès**, dont **12 directement liés à la dengue.** (Depuis le 01/01/2019 : **14 décès**, dont **9 directement liés à la dengue.**)

Rappel : les recommandations pour se protéger contre la dengue



Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974 - Facebook : @Prefet974

